L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 30 AVRIL 1879.

LA CONVENTION.

Séance de Mardi, 29 avril.

La séance est ouverte à midi. M. Wiltz occupe le fauteuil.

Le président annonce à la Convention que les délégués dont les noms suivent composeront le comité chargé de s'occuper de la dette, du gouvernement et du desséchement de la Nlle-Orléans :

MM. Bell, Collins, Kernochan, Augustin, Lagan, Denis, Bolton, Marks, Byrne, Bienvenu, Long, Lean, Hough.

Le comité judiciaire, par l'entremise de M. Poché, demande que le nombre de ses membres soit porté à vingt-un.—Accordé.

La Convention, revenant sur le vote d'hier, autorise le président à nommer un lecteur qui sera un aide au secrétaire et recevra deux dollars et demi par jour. Les rapporteurs reconnaissent, peu après, la voix de M. Jewell.

Les résolutions suivantes sont déposées sur le bureau jusqu'à la prochaine séance.

Par M. Claiborne, de la paroisse Pointe-Coupée.—Une résolution maintenant les fonctionnaires actuels—ceux de l'Etat et ceux des paroisses jusqu'à l'expiration de leurs termes et la désignation de leurs successeurs, à moins que la Convention n'abolisse leurs emplois.

Par M. Denis, d'Orléans.—Une résolution qui demande au trésorier des renseignements sur le paiement de l'intérêt des bons émis de 1866 à 1878, et sur les allocations de chacune de ces années.

Par M. Stevenson, d'Iberville.— Une résolution chargeant le comité judiciaire de s'assurer s'il est possible d'empêcher, par une loi, les monopoles, les combinaisons de commerçants et les coteries; s'il existe une loi fédérale qui défend aux majorités de priver les minorités de leurs droits.

Par M. Pinchback, de Madison. — Une résolution au sujet de la liberté de conscience et d'un ordre du chef de la police qui, d'après les instructions du maire, veut que les prêcheurs de couleur ferment leurs églises à dix heures. La résolution demande un comité de cinq membres qui devront instituer une enquête.

Par M. Warmoth, de Plaquemine—Une résolution qui prohibe toute licence ou taxe sur les professions ou les métiers.

Les ordonnances suivantes sont présentées:

Par M. Kidd, de Jackson—Une ordonnance déclarant illicite le port d'armes cachées; prohibant les instructions préliminaires dans les cas d'affaires légères—excepté à la Nouvelle-Orléans.

Par M. Simon, de St. Martin—Une ordonnance relative aux avocats représentant l'Etat, lesquels devront être élus par le peuple et exercer leurs fonctions durant trois ans. Il y en aura un dans chaque paroisse.

Par M. Thompson, de St-Tammany—Une ordonnance qui prohibe l'augmentation des dépenses de fonctionnaires élus ou désignés en vertu de la constitution; déclare que toutes les propriétés—immeubles et meubles—peuvent être hypothéquées.

Par M. Knobloch, de Lafourche — Une ordonnance qui veut que les impressions de l'Etat et les fournitures de bureaux dont l'Etat aura besoin soient adjugées aux plus bas enchérisseurs; une ordonnance relative aux élections et repoussant toute restriction à l'exercice du droit de suffrage; une ordonnance qui prohibe toute éducation de sectes dans les écoles publiques; une ordonnance qui autorise le gouverneur à signaler à la législature celles des allocations qu'il n'approuvera pas.

Par M. Grimes, de Lafourche.—Une ordonnance au sujet de la division des paroisses de terre d'alluvion, dans un but de desséchement, de protection aux époques d'inondations. L'impôt ne devra pas ajouter plus de 1[1/10] à la taxe actuelle.

Par M. Girad, de Lafayette. — Une ordonnance relative aux réclamations. La Législature devra pourvoir aux moyens de s'assurer de leur validité avant le paiement; une ordonnance qui déclare qu'aucun fonctionnaire de l'Etat, des Etats-Unis ou d'une puissance étrangère ne pourra être membre de la Législature ou être élu à une place; une ordonnance qui a trait aux élections et à la manière de compter les bulletins.

Par M. Pender, de Natchitoches.—Une ordonnance qui déclare que les percepteurs et les assesseurs devront être élus par le peuple; que l'impôt destiné aux travaux d'une paroisse ne devra pas excéder celui de l'Etat, à moins que les contribuables n'y consentent.

Par M. Stevenson.—Une ordonnance qui permet d'hypothéquer toute espèce de propriétés à l'effet de garantir le paiement de dettes.

Par M. Dickerson, de St. Jacques.—Une ordonnance qui prohibe le paiement des obligations de l'Etat, à moins que les tribunaux n'en reconnaissent la légalité; déclare que la taxe ne devra pas excéder 1 pour cent, que les licences sont abolies, que l'intérêt ne devra point payer un intérêt de plus de 4 pour cent.

Par M. Stamps, d'Orléans.—Une ordonnance qui prohibe les taxes spéciales et les licences sur les professions et les métiers.

Par M. Lean, d'Orléans.—Une ordonnance permettant d'hypothéquer toute espèce de propriétés.

Par M. Lyons, d'Est-Feliciana.—Une ordonnance qui a trait au nombre et à la distribution des membres de la Législature, aux allocation, à voter, aux fonctions à créer.

Par M. Poché, de St. Jacques.—Une ordonnance établissant l'inscription de toute hypothèque ou privilège, à défaut de laquelle, les tierces personnes n'en auront pas préjugées;—une ordonnance établissant un "conseil de paroisse," à la place du présent système de jury de police, composé de sept membres pour chaque paroisse lesquels devront être des citoyens de la paroisse pendant une année précédant l'élection et devront être des contribuables sur un assessment d'au moins $200;—une ordonnance confiant à la Législature le droit, et lui imposant le devoir de choisir les électeurs présidentiels;—une ordonnance définissant le citoyen de l'Etat, et donnant le droit de vote à tout citoyen des Etats-Unis, résidant dans l'Etat un an, dans la paroisse six mois, et dans le district un mois.

Par M. Richardson, d'Ouachita—Un projet de constitution.

Par M. Jenkins, de De Soto—Une ordonnance relative aux exemptions, qui ne devront pas excéder quinze cents dollars, et ne s'appliqueront qu'aux chefs de familles, et, en cas de mort de ces derniers, à leurs veuves ou à leurs héritiers.

Par M. Moore, de Lafourche—Une ordonnance qui proteste contre toute immixtion du pouvoir civil ou militaire dans les élections; celles-ci doivent avoir lieu librement, et la Louisiane n'acceptera pas d'amendements qui porteraient atteinte au droit de gouvernement local.

Par M. Bolton, de Rapides—Une ordonnance relative à l'exercice du droit de suffrage, excluant les soldats et les marins stationnés dans l'Etat, exigeant que chaque électeur ait vingt-un ans et prouve qu'il a payé ses taxes, mais il ne sera pas nécessaire qu'il ait acquitté celles de l'année ou l'élection a lieu.

Par M. Stamps—Une ordonnance au sujet du débit des boissons alcooliques.

Par M. McGloin, d'Orléans—Une ordonnance relative aux cas où les jurés ne s'accordent pas; au maintien des prisonniers; à la nomination du préposé à l'inscription des votants, lequel exercera ses fonctions tant qu'il n'existera pas contre lui de motifs de destitution.

Par M. Wells, de Richland. — Une ordonnance relative à l'instruction publique. Il y aura deux écoles dans chaque paroisse; les élèves y seront admis de 8 à 16 ans sans distinction de couleur; ils n'y recevront qu'une instruction élémentaire; la taxe destinée au maintien des écoles sera de 3 mills.

Par M. Dillard, d'Union. — Une ordonnance qui déclare que le dimanche devra être observé, que les théâtres et autres lieux semblables devront être fermés, que les boissons alcooliques ne devront pas être débitées, ce jour là.

Par M. Robertson, de St-Landry—Une ordonnance qui prohibe un assessment de plus de 35 pour cent de la valeur au comptant.

Par M. Forman, d'Orléans—Une ordonnance faisant des shérifs des campagnes des percepteurs de taxes; faisant du trésorier de l'Etat le percepteur des taxes de la paroisse d'Orléans.

Par M. Watkins, de Webster—Une ordonnance déclarant que les livres publics devront être ouverts au public.

Par M. Millard, de St-Landry—Une ordonnance au sujet des notaires.

Par M. Edwards, de Tangipahoa.—Une ordonnance qui exempte de la taxe, durant dix ans, les capitaux employés à la manufacture des lainages.

Par M. Elam, de Catahoula.—Une ordonnance qui accepte en paiement des taxes dues, les mandats émis depuis le 1er janvier 1879—excepté ceux qui sont émis pour travaux de levées.

Par M. Lanaux, d'Orléans.—Une ordonnance qui défend aux corporations de déclarer un dividende semi-annuel de plus de cinq pour cent et un dividende annuel de plus de dix pour cent.

Par M. Lott, de West Carroll—Une ordonnance relative au judiciaire, qui devra être constitué de façon à ne pas subir l'influence des deux autres départements.

Par M. Claiborne—Une ordonnance déclarant que le chef-lieu d'une paroisse ne pourra être changé que par un vote des habitants ou par un vote des deux tiers des membres de la Législature.

Par M. Land, de Caddo—Une ordonnance au sujet des privilèges et de l'inscription des privilèges.

Par M. Joffrion, d'Avoyelles—Une ordonnance prohibant le changement des limites d'une paroisse, à moins que les deux tiers des habitants ou les deux tiers des membres de la Législature n'y consentent.

M. Bienvenu, d'Orléans, est autorisé à présenter une résolution déclarant qu'aux élections ordonnées par les corporations, un actionnaire donnera autant de votes qu'il a d'actions.—Déposée provisoirement sur le bureau.

Le mémoire de négociants et de citoyens qui demandent à la convention d'abroger la loi créant le bureau de santé et de frapper de nullité la proclamation par laquelle le gouverneur a établi la quarantaine, est envoyé au comité de santé et de quarantaine.

La résolution de M. Blanchard—celle qui revêt de plus de pouvoirs le comité de M. Kidd—est appelée.

M. Phelps fait la motion qu'elle soit soumise au comité de finances.

M. Blanchard combat énergiquement la motion et propose l'envoi au comité de la dette publique.

On demande le vote qui se partage comme suit :

Pour la proposition de M. Blanchard—MM. Allain, Babcock, Baskin, Bienvenu, Blanchard, Bolte, Bolton, Bourgeois, Breau, Brian, Burton, Cahen, Carey, Chiapella, Claiborne, Colvin, Cunningham, Davenport, Davidson, (de Claiborne,) Davidson, (d'Orléans,) Davis, Dillard, Easterly, Edwards, Elam, Faulk, Favrot, Forman, Gardner, Gaskins, George, Girard, Gla, Gowers, Grimes, Harvard, Henry, (de Cameron), Henry, (de Natchitoches), Herron, Howell, Hunt, Ilsa, Jeffries, Kelly, Kemp, Kennedy, Kernochan, Kidd, King, Knobloch, Lagan, Land, Landry, Leake, LeGardeur, Lewis, Loe, Lockett, Lyons, Marks, Marshall, Millard, Moreland, Moore (de Lafourche), Moore (de St-Landry), Munday, McConnell, McGloin, Nagues, Ott, Parlange, Pender, Richardson, Roach, Robertson, Self, Smith (de Jackson) Smith (de Ste-Marie), Stagg, Stamps, Stewart, Stone, Stringfellow, Sutherlin, Thompson, Todd, Vance, Watkins, Webb, Wells, Williams (de Grant), Williams (de Terrebonne), Young (d'East Baton Rouge)—93.

Contre la proposition de M. Blanchard—MM. Bell, Benham, Breaux, Byrne, Caffrey, Collins, Demas, Denis, Estopinal, Fontelieu, Hough, Lanaux, Matthews, Olivier, Pardee, Phelps, Pinchback, Poché, Sommes, Simon, Steele, Stevenson, Stelle, Strevich, Warmoth.—25.

La proposition de M. Blanchard est adoptée.

La résolution de M. Warmoth, demandant l'ajournement jusqu'au 5 mai, afin de donner aux comités le temps de travailler, a été rejetée.

Une résolution de M. Forman, chargeant l'auditeur de renseigner la Convention sur les bons émis sous l'administration de M. Wells et sous celle de M. Warmoth, produit de l'effervescence dans l'assemblée.

M. Matthews, de Tensas, fait la motion que la résolution soit amendée de façon à déclarer que les bons ont été émis par l'Etat de la Louisiane et non par MM. Wells et Warmoth, ces messieurs n'ayant pas émis les bons, mais les ayant seulement signés.

M. McGloin demande la déposition sur le bureau.

M. Matthews demande le vote, qui se partage comme suit :

Pour la motion de M. McGloin—MM. Augustin, Baskin, Bell, Bienvenu, Blanchard, Bolte, Breau, Brian, Caffrey, Carey, Chiapella, Claiborne, Collins, Colvin, Cunningham, Davenport, Davis, Denis, Dillard, Easterly, Edward, Elam, Estopinal, Faulk, Favrot, Forman, Gaskins, George, Girard, Gowers, Havard, Henry (de Natchitoches), Henry (de Cameron), Herron, Jastremski, Jenkins, Jeffries, Kemp, Kennedy, Kernochan, Kidd, Knobloch, Lagan, Lanaux, Land, Leake, LeGardeur, Long, Lott, Lockett, Marshall, Millard, Moreland, Moore (de Lafourche), Moore (de St Landry), Munday, McConnell, McGloin, Nutt, Ogden, Olivier, Parlange, Pender, Reid, Richardson, Self, Sommes, Simon, Smith (de Jackson), Stagg, Stevenson, Stille, Stone, Stringfellow, Sutherlin, Thompson, Todd, Vance, Watkins, Webb, Wells, Williams (de Grant), Young, d'East Baton Rouge.

Contre la motion de M. McGloin—MM. Allain, Babcock, Baskin, Benham, Bourgeois, Breaux, Bolger, Bulow, Burton, Cahen, Davidson, [d'Iberville], Demas, Dickerson, Fontelieu, Gardner, Gla, Grimes, Hough, Howell, Landry, Matthews, Mouton, Ott, Pardee, Phelps, Pinchback, Poché, Roach, Smith [de Ste-Marie], Stamps, Steele, Stewart, Strevich, Williams [de Terrebonne].

La motion de M. McGloin est adoptée.

A la demande de M. Cunningham, la résolution de M. Forman est envoyée au comité de la dette publique.

Les ordonnances présentées hier sont soumises aux comités.

La convention s'ajourne à ce matin, mercredi, à midi.

On dit : j'ai des pêches en compote, j'ai des pommes en compote, etc., etc., on dit aussi : j'ai les pieds en compote; cela n'arrive jamais à ceux qui se chaussent à l'Etoile Rouge.

Les anciens clients de Lord Byron —*L'Italie* publie le texte de la pétition que les délégués albanais portent aux cabinets européens. Cette pétition est datée de Prevesa, 28 février ; elle porte quarante-neuf signatures.

Elle déclare que les Albanais ont pris la résolution de n'épargner aucun sacrifice pour conserver leur nationalité. Elle ajoute que la Grèce n'a aucun droit sur le territoire de l'Albanie. Jamais les Grecs n'ont asservi les Albanais. Si ceux-ci sont moins instruits que les Hellènes, leur cause n'en est pas moins sainte.

Les derniers événements ont réveillé en Albanie les idées de progrès et de civilisation, et aujourd'hui les Albanais, forts de leur droit, invoquant le principe des nationalités, s'adressent à l'Europe et la conjurent de ne pas permettre l'anéantissement de la race albanaise.

"L'Albanie tout entière, dit la pétition, se lève aujourd'hui et jette un cri unanime de désespoir, tendant ses bras vers ceux qui ont contribué à l'œuvre du congrès.

"Les puissances ne voudront pas laisser perpétrer un acte d'iniquité, en sacrifiant l'Albanie à l'hellénisme.

"L'Albanie, dont l'existence aura été garantie, sera dans l'Orient le collaborateur actif des puissances occidentales.

"Si même notre gouvernement consentait à céder à la Grèce une partie de notre territoire, soit Prevesa, Arta, ou Janina, qui sont des points stratégiques et commerciaux et qui intéressent notre existence, nous sommes résolus à nous immoler sur l'autel de la patrie et à ne laisser à la Grèce qu'un vaste champ de carnage. Ce ne sera qu'à la lueur de l'incendie de nos foyers que nous nous retirerons dans nos montagnes pour attendre l'envahisseur et nous défendre avec l'énergie du désespoir jusqu'à notre dernier soupir."

Bottes Anglaises! Bottes Dorées pour bébés à l'Etoile Rouge.

—Nous lisons dans la *République française* :

Un nouveau décret d'amnistie, s'appliquant à environ trois cents personnes condamnées pour participation aux événements de 1871, est préparé au ministère de la justice et sera signé samedi en conseil des ministres.

"Le travail de révision des dossiers est aujourd'hui presque complètement terminé. Aussi est-il à peu près certain qu'à partir de la semaine prochaine les décrets se succéderont régulièrement et que chacun d'eux portera sur un plus grand nombre de personnes. On peut estimer à quatre ou cinq cents le nombre des condamnés qui seront amnistiés chaque semaine.

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil. On s'est occupé de la question égyptienne. M. Waddington a fait savoir à ses collègues qu'il marche d'accord avec le gouvernement anglais.

Sur la question relative au pétitionnement catholique, le conseil a engagé M. Lepère à se montrer très-ferme.

Le gouvernement est résolu à appliquer la loi aux ministres du culte catholique qui la violeraient, soit par écrit, soit par paroles.

Si un monsieur veut se mettre à l'aise qu'il achète une paire de souliers de pêcheur pour 75 sous à l'Etoile Rouge.

—Lachlandes ladies de l'autre côté de la Manche sont dans la désolation, s'il faut en croire le correspondant anglais du *Figaro*.

"La reine Victoria a déclaré la guerre aux bottines à hauts talons, aux jupes collantes dont la mode est indécente, et enfin aux cheveux coupés ras, sur le front, ce qui est mal porté et immodeste.

Verrons-nous bientôt les filles d'Albion en souliers de satin à cordons, faisant revivre la crinoline et les bandeaux plats à la Vierge!......

—Devons-nous compter sur une bonne récolte vinicole?

Toujours est-il que l'année 1879 sera une année "de la comète."

On vient, en effet, d'observer un de ces astres à longue queue, en deux endroits différents: à l'Observatoire Ametri, de Florence, et à l'Observatoire Strasser, de Salzbourg, en Autriche.

L'éclat de la comète est un peu supérieur à celui d'une étoile de huitième grandeur. Il va doubler, pendant les mois d'avril et de mai, de sorte que ce corps céleste intéressant pourra peut-être devenir visible à l'œil nu.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 29 avril 1879.

Thermomètre de C. Dunamel, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	65	18
Midi	79	[illegible]
3 P. M.	80	[illegible]
6 P. M.	78	[illegible]

Nouvelle Orléans, 30 avril.—Température—Vents du sud-est et de l'est plus chauds, baisse du baromètre, augmentation de temps brumeux et légères pluies.

Bulletin météorologique.

Mardi, 29 avril, 3 h. 45 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Géo.	[illegible]	Louisville, Ky.	73
[illegible]	[illegible]	Memphis, Tenn.	78
Corsicana, Tex.	[illegible]	Mobile, Ala.	81
Cairo, Ill.	[illegible]	Montgomery, Ala.	[illegible]
Chattanooga, Tenn	77	Nashville, Tenn.	77
Cincinnati, O.	71	New Orléans, La.	78
Davenport, Iowa.	67	Omaha, Neb.	63
Dubuque, Iowa.	65	Pittsburgh, Pa.	67
Galveston, Texas.	76	Savannah, Géo.	71
[illegible]	[illegible]	Shreveport, La.	81
Keokuk, Iowa.	72	St Louis, Mo.	73
Key West, Fla.	78	St Paul, Minn.	55
La Crosse, Wi.	57	Vicksburg, Miss.	79
Leavenworth, Kas.	69	Yankton, D. T.	67

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	3.02	Nashville, Tenn	6.10
Cairo, Ill.	21.05	New Orleans*	4.05
Cincinnati, O.	15.05	Omaha, Neb.	9.01
Davenport, I.	3.02	Pittsburgh, Pa.	5.03
Keokuk, Iowa.	3.04	Shreveport, La.	8.02
La Crosse, Wis.	0.10	St Louis, Mo.	13.06
Leavenworth, K	3.06	St Paul, Minn.	1.06
Louisville, Ky.	5.00	Vicksburg, Miss	34.04
Memphis, Tenn	19.04	Yankton	5.00

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

T. V. VAN HEUSEN,
Sergent Signal Corps. U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au Bureau de Santé.

Mariages—August Beck à Mlle Lena Weinstein.

George Schwaltzer à Mme Katharina Klein.
Antoine M. Planiol à Mlle Juliette M. Ambeal.
Charles L. Volz à Mme Francis Hahn.
Charles H. A. Grant à Mlle Bendy Koenig.
Christian Meyer à Mlle Ophelia Atokins.
Thomas Horton à Mlle Ellen J. Walsh.
Michel Faurie à Mlle Cécile Cagnolatti.
Manuel Faurie à Mlle Helene Jeanotti.
Jean B. Souillard à Mlle Marie Lorenzen.
Ky. B. Wennendorf à Mlle Henriette Barnes.

Naissances—Mme Julian Webster, une fille,
Mme Lonard Goudchaux, un garçon,
" John Zenger, une fille,
" Pierre Moreno, un garçon,
" J. F. Parmeleo, une fille,
" Henry Germann, un garçon,
" John C. Seebold, une fille,
" Louis Hernandez, une fille,
" Louis Wesner, une fille,
" Nicholas Turple, une fille,
" J. T. Bardeau, Jr., une fille,
" Melchior Winteler, une fille,
" Leonard Entler, une fille,
" Joseph J. Dodd, une fille,
" Wm Gruel, une fille,
" Henry C. Slaughter, un garçon,
" John Cury, une fille,
" Jacob Heyman, un garçon.

Décès—Louvignie Bijou, c., 18 mois,
Thomas Delaney, 3 mois,
John Flynn, 15 jours,
August Pulchler, 54 ans,
Willie Bennett, 9 mois,
Leonidie Detroy, 5 mois,
Leo Katz, 3 mois,
James L. Wallace, 41 ans.
Mme Ellen Waterman, 30 ans,
John A. Loughmeyer, 54 ans,
J. P. Oserten, 51 ans,
Henry Plasson, 43 ans,
John Huth 43 ans.

Pique-nique. — Un pique-nique sera donné le 1er mai par la "Constantine Commandery K. T." au parc d'Oakland. Des exercices militaires avec inspection et revue auront lieu à 4 heures du soir. Les portes seront ouvertes à midi et les divertissements dureront jusqu'à 11 heures du soir. C'est la première fête annuelle de l'organisation. Nous remercions le comité des cartes d'invitation qu'il nous a adressées.

L'affaire du Halliday. — Bill Steward, Isaac Phillips et J. R. Welsh ont été traduits, hier matin devant le juge Sheehan et renvoyés en prison sans bénéfice de caution. Steward et Phillips sont accusés d'avoir dangereusement blessé Mike Cooney sur le steamer Halliday, et Welsh d'avoir tué Geo. Jones et mortellement blessé Jos. Lege.

Réduction de salaires à la douane—Conformément aux instructions adressées par le département du trésor, les traitements d'une certaine classe d'employés de la douane ont été diminués. Mais rien n'a été changé aux traitements qui ne s'élevaient pas au-dessus de $1,200 bien que des traitements excédant ce chiffre aient été réduits à $1,100 et même à $1095. Les salaires de $2500, d'après les instructions du secrétaire du trésor, auraient dû être réduits à $1800. Mais M. Badger, le collecteur, a obtenu qu'ils ne fussent pas réduits au-dessous de $2200. Du reste, le même M. Badger a eu grand soin de faire épargner les employés de couleur de la douane qui ne souffriront de la réforme en aucune manière.

Affaires sanitaires—Les délégués de l'Association sanitaire auxiliaire qui sont partis pour conférer avec le Bureau de santé de Memphis sont: le géal Cyrus Bussey, le Dr R. C. Holliday, le major G. G. Fisher, M. E. Fenner.

Quarantaine—Les travaux faits à la Quarantaine, qui ne devaient coûter que $5000 en ont coûté $12,000 et sont bien insuffisants. La cargaison d'un navire de moyenne taille remplira et audelà l'entrepôt qui a été élevé, et en outre le tramway qui a été construit fera durer l'opération du déchargement quatre fois plus longtemps que par les moyens ordinaires de roulage.

Arrestation.—Mike Leaman a été arrêté hier au coin des rues Sixième et Dryades et enfermé à la salle de police du sixième precinct, sur l'accusation par Eliza Hedges d'être entré chez elle et de l'avoir attaquée avec un revolver la nuit. Les officiers Harris et Moore étant survenus à propos ont arrêté Leaman et l'accusent, en outre, d'avoir porté des armes cachées.

Bureau de santé.—Un meeting spécial de ce Bureau a eu lieu hier à midi, sous la présidence du Dr Choppin. MM. Loeber, Hardee, Marks et Booth étaient présents.

Les membres suivants de la société sanitaire étaient aussi présents: MM. Hellman, Jackson, Woodward, Rehleman, Bosworth, Bernheim, Fenner, Heath et Converse.

Le Dr Choppin lit une communication suggérant qu'une réunion entre le Bureau de Santé et un comité du comité exécutif de l'association ait lieu avant le départ du Dr Choppin pour Memphis.

M. Helman lit une résolution passée par le comité exécutif de l'association, approuvant le Bureau de Santé dans sa démarche auprès du gouverneur pour l'inviter à lancer une proclamation établissant une quarantaine de vingt jours.

M. Helman lit une autre résolution également passée par l'association sanitaire, et invitant le Bureau de Santé à recommander au gouverneur de remplacer le Dr Carrington, médecin de quarantaine, à la station.

M. Booth dit que le gouverneur a la plus grande confiance dans le Dr Carrington, et que tout ce qu'on lui reproche vient d'un préjugé contre lui. Il a été attendri, lui Booth, de la bonne réponse que le gouverneur, consulté à ce sujet, a donné au comité.

M. Hellman lit un article du Galveston *News* où il est dit que le Dr Carrington est le même qui vacil déjà laissé passer un cas de fièvre jaune devant lui.

Le Dr Loeber dit qu'une quarantaine doit être stricte. En conséquence il présente une résolution pour demander de nouveau au Gouverneur la révocation du médecin actuel, résidant à la quarantaine.

Le Dr Choppin relate des faits en connexion avec l'arrivée du Baltimore qui a apporté en ville un cas de fièvre jaune pendant que le Dr Carrington était le médecin surveillant de la quarantaine.

La résolution est discutée et ensuite adoptée. En conséquence le Gouverneur est invité à rappeler le Dr Carrington et à nommer pour la quarantaine un autre médecin résidant.

Port d'armes cachées.—L'avocat de district Finney a préparé l'ordonnance relative aux port d'armes cachées, et l'a adressée au maire hier matin. Le maire l'a soumise immédiatement à l'avocat de ville qui l'examinera avec soin pour voir si elle n'est pas, sur quelque point, en conflit avec la loi de l'Etat. Tout cela est simplement pour la forme, attendu qu'on sait très bien que l'avocat de district a mis l'ordonnance complètement à l'abri de tout reproche légal, en évitant tout conflit avec les Statuts.

En attendant et pendant le temps qui s'écoulera d'ici à la promulgation de l'ordonnance, le maire Patton a chargé le chef de police Boylan d'ordonner à ses hommes de faire exécuter la loi d'Etat, et d'arrêter toutes les personnes trouvées avec des armes cachées en leur possession sous peine d'être renvoyé immédiatement du corps. Ainsi, que tout le monde se le dise! si l'on est surpris avec une arme cachée dans un lieu d'amusement public, on sera arrêté et condamné à une amende.

Conseil de Ville.—Réunion à midi sous la présidence du maire. Une ordonnance pourvoyant au payement de divers comptes pour le mois d'avril, s'élevant à $6,348 65 commençant avec le rôle de paye des cours de recorders, est adoptée.

Une ordonnance allouant $2,396 50 pour le mois d'avril pour le département des améliorations, est adoptée.

Une ordonnance allouant $18,778 28 pour le mois d'avril pour le payement de divers comptes ici mentionnés, commençant avec le département des finances est adoptée.

Ordonnance allouant $719 52 pour le mois de mars pour le payement de divers comptes, commençant avec le département des comptes publics, est adoptée.

Une résolution allouant $950 à M. J. O'Hara, pour réparations au marché français des poissons et légumes est adoptée.

Une communication du maire faisant sentir le besoin d'une ordonnance pour prohiber l'obstruction des banquettes des rues Canal, Royale et St Charles, par des groupes d'hommes oisifs, est lue et référée.

Une résolution pour l'acquisition de la salle St-Patrick, dans les conditions déjà publiées, est lue et adoptée. M. Glynn vote négativement; MM. Marks, Isaacson et Chevalley votent affirmativement.

Une ordonnance sanitaire, adoptée par le Bureau de Santé et soumise au Conseil pour en avoir le concours, est lue et déposée conformément au règlement.

Une résolution pourvoyant à la correction des assessements erronés sur les pétitions des contribuables suivants est adoptée: MM. Behan, Young, Sun, Ursin Delande et M. L. Fasnacht.

Par M. Glynn. Une résolution portant que comme M. Geo. Dupré a fait savoir au conseil que la compagnie de publication du *Democrat* s'était dissoute et avait abandonné le contrat des impressions de ville, le maire est autorisé à annoncer que des propositions pour les impressions du reste de l'année seront reçues est adoptée.

La démission de M. Geo. Dupré comme ingénieur de ville est lue alors et adoptée.

Nombre de pétitions sont lues et référées.

M. Marks demande qu'au défaut de tout imprimeur officiel de ville, le maire soit autorisé à négocier avec un des journaux quotidiens pour les délibérations de la dernière séance. La motion soulève une longue discussion dont nous ne connaissons pas le résultat, n'ayant pu être présent jusqu'à la fin de la séance.

Ventes enregistrées aux bureaux de l'enregistreur des aliénations :

Henry Friederich à John Blohm, un terrain et bâtisses compris entre les rues Première, Laurel, Philip et Constance............$2650

Mme James McFadden à Arthémise Clément un terrain et bâtisses, compris entre les rues St-Antoine, Marais, Annette et St-Claude......$1600

Milly Lewis à Nicholas Collins, un terrain et bâtisses compris entre les rues Howard, Liberté, Soulé et Philip............$400

Jacob Scheer à Edward Mohlmann, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Magazine, Camp, Marengo et Constantinople........$1,100

Edward Mohlmann à Joseph Ess, même terrain et bâtisses............100

Succession H. M. & L. M. Hymes à John Godden, un terrain et bâtisses, compris entre les rues St-Louis, Toulouse, Murat et Olympia.....$1,000

Friederich Sein à Michel Eichman, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Louisa, Piété, Bons-Enfants et Morales............$825

Alphonse J. Anderson, et al., à Joseph Lawton, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Jackson, Chestnut, Joséphine et Camp.......$5,000

Sumpter Turner à James R. Balfour, 1° 2 terrains et bâtisses, compris entre les rues Prytania, Josephine, Collége et St-André; 2° Un terrain et bâtisses, compris entre les rues Camp, Magazine, Treizième et Quatrième............$15,000

Mlle Elizabeth L. Gallier et als, à veuve J. Gallier, 2 terrains et bâtisses, compris entre les rues Gravier, Canal, Common et Basin............Transfert

William Opp à Otto H. Rehe, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Piété, Louisa, Bons-Enfants et Amour............$600

☞ Grande foire et fête champêtre à Thibodaux, dimanche, 4 mai. Train d'excursion à sept heures et demie du matin, chemin de fer Morgan. Aller et retour, $1,75 seulement. Billets en vente au bureau de l'*Abeille*.

Fillette à sa mère—Maman, comment se fait-il que l'on me trouve plus élégante que mes autres camarades? On dit même que je marche comme une reine.—Ma fille, c'est parce que beaucoup de tes camarades sont mal chaussées, tandis que toi tu ne portes que la chaussure de l'Etoile Rouge.

Un pique-nique de seconde classe où il ne se mange pas de Sandiess.

—L'*Officiel* d'hier annonce que, en vertu d'une déclaration signée à Paris, le 8 avril, par le ministre des affaires étrangères et par le ministre du Portugal, le traité de commerce et de navigation, conclu le 11 juillet 1866, entre ces pays et la France, a été prorogé du 15 juillet au 31 décembre prochain.

Il a été convenu, en même temps, qu'à l'Entrée en France, les vins du Portugal seraient soumis à la taxe de 3 fr. 50 par hectolitre, comme ceux de l'Espagne et des autres pays qui ont droit au traitement de la nation la plus favorisée.

—On télégraphie de Rome, le 14 avril:

"L'inauguration du congrès international de météorologie a eu lieu aujourd'hui.

"Les représentants de l'Autriche, de l'Allemagne, de la Bavière, de la Belgique, du Danemark, de l'Espagne, de la France, de l'Angleterre, de la Grèce, de la Suède et de la Norvège, de la Russie, des Pays-Bas, du Portugal et de la Suisse y assistaient. Le représentant des Etats-Unis est attendu prochainement.

"M. Depretis a ouvert le congrès et a prononcé un discours dans lequel il a indiqué les conquêtes que la météorologie a faites et celles qui lui restent encore à faire.

"Le délégué de la France lui a répondu.

"Le congrès a élu M. Cantini, président, et MM. Plantamour, délégué de la Suisse, et Wild, délégué de la Russie, vice-présidents."

Pantoufles derniers genres, à l'Etoile Rouge.

—Genève, 9 avril.—Ce matin, on a enterré à Carouge le docteur Fontanel, qui fit partie, en 1848, du gouvernement provisoire dont il était le dernier survivant. Pendant trente années, il fut député au Grand Conseil, puis conseiller d'Etat.

Depuis trois ans, le docteur Fontanel s'était retiré des affaires publiques et consacrait tout son temps à soigner les malades indigents. On l'appelait "le médecin des pauvres."

Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil assistaient, avec plus de 2,500 personnes, à ses obsèques.

Le pays et les pauvres font une perte irréparable.

Bottes en chevreau français, pour dames, à l'Etoile Rouge.

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

Celebrated American

WORM SPECIFIC

OR

VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,

DR. C. McLANE'S VERMIFUGE will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY in any form; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*

The genuine Dr. McLane's Vermifuge bears the signatures of C. McLane and Fleming Bros. on the wrapper.

DR. C. McLANE'S

LIVER PILLS

are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine,

As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Each box has a red wax seal on the lid with the impression Dr. McLane's Liver Pills.

Each wrapper bears the signatures of C. McLane and Fleming Bros.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLane's Liver Pills, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Autre bonapartiste réélu.

Paris, 29—Le comte d'Aulan, bonapartiste, dont l'élection avait été invalidée, vient d'être réélu dans l'arrondissement de Nyons, département de la Drôme, contre M. Richard, républicain et maire de Nyons, à une majorité de 114 voix.

Arrestations dans l'armée russe.—Le gén. Gourko n'est pas destitué.

Paris, 29—Une dépêche de St-Petersbourg à l'Univers dit que deux régiments d'infanterie de la garde et une brigade d'artillerie ont perdu tant d'officiers par suite d'arrestations, que l'on a été obligé de tirer des officiers d'autres régiments. 4700 prisonniers politiques ont été tirés du fort Petropaulowski, en une seule nuit. On les a transportés à Kasan, Saratoff et autres prisons militaires.

Le rapport suivant lequel le gén. Gourko aurait été relevé de sa dictature de St-Pétersbourg repose sur un télégramme de St-Pétersbourg disant qu'il était allé à la campagne en congé, parce qu'il avait été appelé à St-Pétersbourg et bâtiment qu'il n'avait pas eu le temps de faire ses préparatifs pour un changement de résidence.

Londres, 29. — Une dépêche de Constantinople, à l'agence Reuter, dit que les troupes ont dispersé les bandes insurrectionnelles de Castoria, en Macédoine.

Embarras de l'Angleterre en Afghanistan.

Londres, 29. —Les télégrammes de l'Inde parlant de la complète impuissance des départements du quartier-maître et du commissaire, attachés à la colonne de Khyber par suite du manque de moyens de transport. La colonne a été réduite à l'impossibilité de se livrer à des opérations effectives. La garnison de Candahar est dans une position semblable, par suite de cette impuissance.

Le contrôle des transports a été transféré du commissariat au commandant de la colonne, le commissaire en chef ne servant plus que d'aide. Ceci produit un changement radical dans le système militaire de l'Inde.

Le correspondant du Times à Peshawer dit que tout le monde, à partir du général jusqu'au dernier soldat, est fatigué d'un état de guerre qui produit partout le malaise et ne procure aucune gloire.

Guerre à la presse en Allemagne.

Londres, 29.—Une dépêche de Berlin au Times dit qu'à la réunion du Reichstag, hier, une lettre a été reçue du prince de Bismarck, lui demandant de ne plus poursuivre Hasselman, accusé d'avoir fait passer en contrebande les journaux étrangers de l'empire,

L'introduction de numéros de 3 journaux des Etats-Unis a été prohibée.

La question de cabinet en Angleterre. — Victoire du cabinet.

Londres, 29.—A la chambre des communes, le soir, le débat a recommencé sur la résolution de censure de M. Ryland contre le gouvernement à propos de l'accroissement des dépenses nationales. L'Hon. M. Jenthan a blâmé le gouvernement d'avoir ajourné le paiement de ses obligations. Il a cité, les Etats Unis en exemple. Ils ont payé 150 millions de dette pendant une période de crise commerciale et financière.

M. Gladstone a déclaré que l'augmentation des dépenses venait de la mise à exécution d'une politique qui n'avait nullement amélioré nos relations à l'extérieur. Les estimations des dépenses présentées par le gouvernement sont si incomplètes qu'on peut les regarder comme n'ayant aucune valeur; par conséquent, elles rendent impossible le contrôle de la Chambre sur les finances du pays.

M. Rathbone désespère de la situation commerciale de l'Angleterre, à moins que, comme les Etats-Unis et d'autres puissances, elle n'ait un gouvernement bien déterminé à éviter toute complication à l'extérieur.

M. Childers et autres membres de la Chambre discutent la question au point de vue de leur parti.

Sir Stafford Northcote a clos les débats. Il a déclaré que les dépenses dépendaient de la politique du gouvernement. Si elle a pris une fausse voie, qu'on l'attaque, qu'on la fasse changer, si elle a pris la voie droite, le pays doit en accepter les conséquences. La proposition de M. Ryland a été rejetée à une majorité de 303 contre 230.

L'annonce du vote a causé une grande émotion. Les conservateurs ont applaudi pendant plusieurs minutes. Cinq libéraux et trois *Home Rulers* ont voté en faveur du gouvernement. Huit ou dix libéraux présents se sont abstenus.

Mort de la princesse Christine.

Madrid, 29—La mort de la princesse Christine, seconde fille du duc de Montpensier, sœur de la feue reine Mercédès et cousine du roi actuel, a eu lieu, à Séville, hier à 3 heures de l'après-midi. Le roi Alphonse part pour Séville aujourd'hui. Les restes de l'infante seront placés près de ceux de la reine dans l'Escurial. La cour portera le deuil pendant trois mois.

Le gouvernement allemand protège les intérêts de ses sujets dans l'Amérique du Sud.

Londres, 29.—Le correspondant du Times à Berlin dit que la corvette Hansa portant 8 canons a reçu ordre de se rendre immédiatement à Valparaiso pour y protéger les intérêts des sujets allemands.

L'importation en Allemagne des bestiaux américains.

Londres, 29—Le correspondant de Londres, du Manchester Guardian affirme que les résolutions du Conseil privé ont tellement alarmé les agriculteurs allemands qu'ils signent une pétition demandant à leur gouvernement de prohiber absolument l'importation des bestiaux américains.

Le nouveau consul allemand à Samoa.

Londres, 29—Une dépêche de Berlin à la Pall Mall Gazette dit que le capitaine Zembsch de la marine allemande a été nommé consul général à Samoa, et partira pour servir les intérêts commerciaux de l'Allemagne dans cette partie du globe, en partie pour établir une station de charbon pour les vapeurs allemands, comme il est déjà stipulé dans les traités antérieurs.

Election du prince de Bulgarie.

Tirnova, 29.—L'assemblée bulgare des notables a élu, à l'unanimité le prince Alex. de Battenberg au trône de Bulgarie avec le titre d'Alexandre Ier.

Avant l'élection, le prince Dandoukoff Gorsakoff avait annoncé qu'aucun russe n'était éligible.

Londres, 25.—Le général sir Garrett Woolsley viendra en Angleterre en mai.

Démolition des forteresses du Danube.

Londres, 29.—Le correspondant du Times dit: le comte Schouvaloff a donné des assurances positives en ce qui concerne la démolition des forteresses du Danube. La démolition des fortifications de Schumla sera complétée le 3 d'août.

Nouvelles du sud de l'Afrique.

Londres, 29—Une dépêche de la Ville du Cap, en date du 8 avril, via Madère, dit que le colonel Pearson et la garnison d'Ekowe ont atteint Tugela hier. Lord Chelmsford, commandant en chef des forces anglaises, et son état-major, marchent sur Durban.

Les Zoulous assiégent actuellement Ekowe; mais Cetywayo s'est retiré au delà de la rivière Umvolosi.

On disait que les Boers avaient l'intention de retenir sir Battle Frere, gouverneur et commandant en chef de la colonie du Cap de Bonne Espérance mais le bruit est faux.

Une colline qui s'affaisse.

Madrid, 29—Une haute colline, dans la province de Jaen s'est tout à coup affaissée, entraînant les maisons dans sa chute.

Navire abandonné en mer.

Londres, 29—Le schooner Bennington, capitaine Weyman, parti de Boston le 29 pour la Havane, a été abandonné en mer. Deux hommes d'équipage ont été noyés. Les survivants sont arrivés à Hull.

Morts.

Rome, 29—La c'tesse Florial Magnani, célèbre botaniste, est morte.

Eufaula, Alab., 29—L'hon. Eli Shorter, membre du 34e et 35e Congrès et politicien distingué, est mort ce matin, à l'âge de 56 ans.

WASHINGTON.

La réduction de la taxe sur le tabac.

Washington, 29—Le commissaire du Revenu de l'intérieur ayant reçu de nombreuses lettres de fabricants de tabac lui demandant d'émettre des timbres de 10 cents à partir du 30, a répondu qu'il n'avait pas d'autorité pour agir de la sorte. L'émission des timbres de 16 cents ne peut avoir lieu avant le jour fixé par la loi.

Si les fabricants le désirent, ils pourront ouvrir leurs magasins demain après minuit et obtenir des timbres immédiatement. Les officiers du trésor croient que la réduction de la taxe qui a fait baisser le revenu de $750,000 relativement à l'an dernier, va faire monter les recettes dès le 1er mai bien au-dessus de ce qu'elles étaient depuis l'existence du régime actuel.

Le veto du Président.

Le bill des crédits de l'armée a été renvoyé à la Chambre avec la signature du Président, il est accompagné d'un message expliquant longuement les motifs du veto.

Si, dit le Président, le projet ne contenait d'autres clauses que celles ayant pour but d'entretenir l'armée, il recevrait mon approbation immédiate. Mais il renferme une autre clause législative du caractère le plus grave.

Le Président cite la loi actuellement en vigueur, renfermée dans les sections 2002 et 5528 des Statuts Révisés et ajoute: l'adoption de l'amendement proposé peut être considérée sous deux points de vue:

1o Comme empêchant le gouvernement des Etats-Unis d'employer la force armée pour maintenir la paix pendant les élections.

2° Comme entravant le droit qu'a le gouvernement de protéger les élections contre la violence et la fraude par l'autorité civile.

Il appelle alors l'attention sur les sections 2005, 5529, 5530, 5531 et 5532 des Statuts Revisés; la section 15 du projet d'allocation de l'armée votée le 18 juin 1878, avec les remarques des sénateurs et des représentants qui l'ont votée sur le but et les effets de cette loi.

Il semble, dit-il, qu'il ne peut y avoir d'intervention militaire dans les élections, et que, par conséquent, il n'y avait pas de nécessité de voter la section 6 du projet. Il appelle ensuite l'attention sur les lois existantes ayant pour but de prévenir toute distinction sur la race, la couleur ou condition antérieure de servitude, ainsi que de punir la fraude, la violence, l'intimidation dans les élections fédérales.

C'est le devoir de l'exécutif de maintenir ces lois en vigueur, l'objet, l'effet de la section 6 du projet actuel est d'empêcher tous les officiers civils des Etats-Unis, sous peine d'emprisonnement, d'employer la force nécessaire pour atteindre ce but, là où l'emploi de cette force est nécessaire, et particulièrement aux endroit où ont lieu les élections. Si la disposition législative proposée devient loi, aucun officier du gouvernement n'aura plus le pouvoir de protéger contre la violence les officiers des Etats-Unis dans l'exercice de leurs fonctions. Leurs droits, leurs devoirs resteront les mêmes; mais le gouvernement national sera complètement impuissant pour maintenir en vigueur ses propres statuts.

Les Etats peuvent employer la force civile et militaire pour maintenir la paix et faire exécuter les lois dans les élections d'Etat. On propose maintenant d'enlever aux Etats Unis l'autorité civile nécessaire pour protéger les élections nationales. On n'a jamais allégué aucun motif pour établir cette différence en faveur de l'autorité d'Etat et contre l'autorité nationale en ce qui regarde la façon dont on s'y prend pour rappeler la loi autorisant l'usage des troupes aux polls, il dit que ce sujet est complètement étranger à un bill d'allocation. L'usage d'attacher à un bill d'allocation des mesures étrangères est resté inconnu pendant plus de 40 ans après l'adoption de la constitution. Il est devenu une habitude depuis; chaque parti, en arrivant au pouvoir, l'a adopté.

Il en est résulté de grands abus, et surtout une grande augmentation dans les dépenses. L'opinion publique le réprouve. Les Etats qui se sont donné récemment des Constitutions y ont apporté un remède, en établissant qu'aucune loi ne contiendra rien autre chose que ce qui est nettement exprimé dans le titre.

Les constitutions de plus de la moitié des Etats contiennent en substance cette clause. Le pays ne peut que gagner à ce que l'on en revienne aux anciennes pratiques gouvernementales, aux vrais principes de législation, qui veulent que chaque mesure soit adoptée ou rejetée d'après sa valeur propre.

Le Congrès a amplement le temps de voter des lois d'allocation, de prendre toute mesure politique qui lui paraîtra convenable dans des projets de loi à part, suivant les procédés en usage et l'ordre établi. Mais la majorité des deux Chambres a cru convenable de suivre les principes adoptés par la majorité de la chambre des représentants du dernier congrès: à savoir, que la chambre a seule le droit de présenter des lois de finances, et par conséquent d'enlever des allocations dont le gouvernement a besoin pour fonctionner, si le sénat et le Président n'acquiescent pas aux clauses qu'il lui plait d'insérer dans les bills d'allocation. C'est là une méthode dangereuse, inconstitutionnelle, et pouvant changer le caractère de nos institutions. Qu'une majorité du Sénat se prête aux prétentions de la Chambre, cela ajoute à la gravité de la situation, mais n'en altère pas la situation.

Si la nouvelle doctrine est maintenue, elle donnera à la chambre un pouvoir despotique absolu. Une simple majorité ne sera plus désormais ce qu'ont voulu en faire les pères de la constitution, une branche du gouvernement égale et indépendante.

Le principe du bill actuel met non seulement le Sénat et l'exécutif mais aussi le judiciaire à la merci de la Chambre. La Chambre seule sera juge de ce qui constitue un tort, une illégalité, et des moyens de les redresser. On se plaint actuellement d'un acte du Congrès qui protège les élections. Mais, par là même, la Chambre est maîtresse de décider que tel traité fait par le Président avec le consentement du Sénat, que telle nomination, que telle décision, telle opinion de la Cour Suprême est un tort et qu'elle peut prendre des mesures pour le redresser en enlevant l'allocation nécessaire pour soutenir la branche du gouvernement qui aura eu le malheur de lui déplaire.

Regardant donc le projet comme dangereux, comme une violation de l'esprit de la constitution, je me vois forcé de le renvoyer à la Chambre d'où il vient sans mon approbation.

Washington, 29.—On se demande avec anxiété laquelle conduite va tenir la Chambre par suite du veto présidentiel. On ne peut rien dire de certain à ce sujet. Il y aura un caucus le plus promptement possible pour prendre une résolution à ce sujet.

Le comité de la Chambre sur les maladies épidémiques a autorisé son président à faire son rapport sur ce sujet.

La 13e section qui stipule que rien dans l'acte ne sera interprété de façon à supprimer les lois de quarantaine dans les Etats a été annulée.

Le comité de la Chambre sur les élections est convenu de faire un rapport favorable sur le projet présenté par M. Springer sur le mode de procédure dans les affaires d'élections contestées.

Quarantaine.

Le Cabinet s'est occupé aujourd'hui de la quarantaine établie à la Nlle-Orléans par le gouverneur Nicholls. Une discussion sérieuse a eu lieu à ce sujet.

On a reçu de nombreuses plaintes de tout le commerce de la vallée du haut Mississippi. Les règlements de cette quarantaine établissent virtuellement, dit-on, un embargo sur tout le commerce de grains avec la France et l'Espagne.

Comme le Congrès s'occupe de créer un bureau national de santé, l'Exécutif ne croit pas actuellement convenable d'intervenir dans la matière.

Incendie d'une ville.

Memphis, 29—Une dépêche de Durant, Miss, à l'Avalanche rapporte qu'un incendie a détruit, hier soir, 10 maisons. La moitié de la ville a été détruite, et sans d'énergiques efforts tout le reste eut été détruit. Le feu a pris dans un restaurant. La perte est considérable.

Mort d'un centenaire, ancien soldat de l'empire.

Chicago, 29—Osterman, allemand de naissance, ancien soldat de Napoléon dans la campagne de Russie, venu ici en 1850, est mort à l'âge de 102 ans.

NOUVELLES DIVERSES.

Pittsburg, 29—Les officiers de la cie. d'huile Standard sont accusés de menées pour frauder les producteurs d'huile en organisant un monopole dans le commerce de ce produit.

Atlanta, 29—Cox, l'assassin du colonel Alston, a paru aujourd'hui en justice. La défense a fait de grands efforts pour faire ajourner l'affaire, sans y réussir. C'est le sénateur Gordon qui doit le défendre. Cox a treize défenseurs. L'affaire sera longue. Il y a beaucoup d'excitation dans le public, mais pas de trouble.

Rochester, 29—Le prof. Lewis Swift a été élu membre de la société royale astronomique d'Angleterre, en récompense de ses découvertes.

Chicago, 28—$48,000 de certificats 4 pour cent ont été vendus aujourd'hui à la sous-trésorerie d'Etat: le plus fort montant qui ait jamais été vendu ici.

Baisse de prix.

New York, 29—Les administrateurs de toutes les lignes de l'Océan à l'exception des lignes de Rotterdam, Brésilienne, Alexandre, Quintard et Mallory ont notifié à leurs arrimeurs que, à partir de jeudi, qu'ils ne prendront pas plus de 25 cents pour le chargement et le déchargement de navires, par heure, la nuit comme le jour. Le taux des compagnies est actuellement de 30 sous.

Mort d'un ancien type.

Richmond, 29.—A. M. Bailey, le plus ancien imprimeur et éditeur de cette ville est mort aujourd'hui, à l'âge de 65 ans. Il était entré en 1830 comme apprenti à l'*Enquirer* de Richmond, alors sous la direction du père Ritchie, il fut plus tard employé comme forman dans plusieurs journaux, puis comme directeur et propriétaire. Il fut l'organisateur et le premier président de l'Union typographique de Richmond. C'était un des hommes les plus respectés de cette ville.

Le grand jury de New York sur la loi du dimanche.

New York, 29—Le grand jury a déclaré, cette après midi, que la plupart des crimes qui lui sont soumis sont causés par l'abus des liqueurs fortes et demande aux autorités de mettre énergiquement en vigueur, la loi du dimanche, et qu'une loi soit votée ordonnant la fermeture de tous les cafés et bars de 11 heures du soir à 5 heures du matin.

Il dit aussi que le Herald et l'Express violent la loi sur les loteries en publiant des avis de loteries. Le grand jury laisse cette question à décider au jury suivant, ainsi que la question de sûreté des chemins de fer aériens.

L'émigration de couleur.

St. Louis, 29—Le bureau national d'émigration de couleur a reçu information que plusieurs milliers de nègres sont maintenant sur les bords du Mississippi, au-dessous de Memphis, tout prêts à s'embarquer quand ils trouveront un moyen de transport, ou se préparent à partir pour St. Louis et au delà, près de 100 sont déjà à Lakeport, comté de Chicot, Arkansas, dans un dénûment presque complet.

On dit que les vapeurs refusent de les transporter, que les blancs du voisinage refusent de leur vendre des provisions. Environ 200 réfugiés ont été envoyés à l'Ouest depuis samedi.

On dit que Jay Gould a offert le transport gratuit à l'Ouest de Kansas City, ils iront probablement à Lawrence, Kansas.

Sitting Bull sujet anglais.

Ottawa, 29—Une dépêche de Washington au Pionnier de St-Paul dit que par suite de la déclaration du secrétaire de la guerre et de l'intérieur affirmant que Sitting Bull était un sujet anglais, M. Schultz, de Manitoba, a annoncé qu'il demanderait au gouvernement s'il avait connaissance de fait.

Incendie de Gotham.

Gotham, N. H., 28—On s'est complètement rendu maître du feu à Gotham. Presque tout le passage de la Bourse a été détruit par les flammes. 17 maisons de commerce sont fermées; 30 familles sont sans abri. Perte de plus de $50,000. Toute la partie du village qui était consacrée aux affaires est détruite.

Marchés étrangers.

Liverpool, 29—Futurs actifs et fermes. Uplands low middling classe, avril 6 7[1/16]d, avril et mai 6 13[1/32], mai et juin 6 7[1/16], juillet et août 6 17[1/32], septembre et octobre 6 5[1/8] octobre et novembre 6 17[1/32]. Ventes de coton américain 1050. Futurs fermes à la clôture.

Argent, Stock, etc.

New York, 29, au soir—Argent 3 à 4, change calme et ferme, gouvernements fermes, nouveaux 5's 104 3[1/8], Bons d'Etat calmes.

Marchés américains.

New York, 29—Coton, recettes nettes 89, brutes 4,553; futurs fermes à la clôture. Ventes 92,000. mai 17,74 à 11,75, juin 11,92 à 11,93, juillet 12.08 à 12,09, août 12,23, septembre 11,91, octobre 11,34 à 11,35, novembre 10,95 à 10,96, décembre 10,90 à 10,92.

New York, 29. — Coton, calme. Ventes 308 balles. Middling Uplands 11 5[1/8], Middling Orleans 11 3[1/4]. Recettes nettes consolidées 3,270, Exportations pour la Grande Bretagne 2,299, pour France 3,765, pour le Continent 3,754.

PASSES.

Port Eads, 29, 6 P. M.—Temps clair et calme. Arrivé: barque italienne Zio Antonio, en 31 jours du Brésil, sur lest.

Passe du Sud-Ouest, 29, 6 P. M.—Temps calme et frais. Pas d'arrivages. Parti: W. G. Hewes pour Indianola.

FLEUVE ET RIVIERES.

Vicksburg, 29—Temps clair. Thermomètre 77°. Le fleuve a baissé de 4 pouces.

Cincinnati, 29—La rivière a 15 pieds 4 pouces et baisse. Temps agréable et beau.

Pittsburg, 29—La rivière a 5 pieds 4 pouces et est stationnaire. Temps clair et agréable.

Louisville, 29—Temps couvert et chaud. La rivière est stationnaire et a 8 pieds 2 pouces dans le canal.

Cairo, 29—Le fleuve a 22 pieds 5 pouces et baisse. Temps clair. Mercure 74.

Arrivés, Sam Roberts, Choteau, de la N. O.

Partis, Belle of Shreveport, Dick Fulton et Alice Brown, pour la N. O.

Evansville, 29—La rivière baisse et a 15 pieds. Temps clair et chaud.

Descendant, Mary Houston. Montant, Robt Mitchell.

St.-Louis, 29—Arrivé de la Nlle-Orléans le Baker. Parti, City of Alton, pour la N. O. Le fleuve a baissé de 1 pouce et a 8 1[1/2] pieds à Caire. Temps couvert et chaud.

Memphis, Tenn., 29.—Le fleuve a baissé de 13 pouces. Temps clair et agréable.

Loi sur le revenu interne de 1879

Clause 11—Tous les esprits distillés, vins et liqueurs fermentées, importées en pipes, boucauts, tierçons, barils, barriques ou autres fûts semblables, seront d'abord placés dans un magasin public ou entrepôt de douane, et n'en seront retirés qu'après avoir été inspectés et marqués par un jaugeur de douane des Etats-Unis et après qu'un timbre indiquant la date et les détails de la dite inspection y aura été apposé; le secrétaire du Trésor est autorisé à prescrire la forme des timbres, à les fournir et à faire tous les règlements nécessaires pour appliquer les présentes dispositions.

Toute pipe, boucaut, tierçon, baril, barrique ou autre fût retiré de magasin ou entrepôt de douane après le 30 janvier 1879, ainsi contenir de la liqueur importée, trouvé sans timbre, sera confisqué avec son contenu au profit des Etats-Unis; et lorsqu'une barrique ou fût d'esprits distillés importés d'une contenance de cinq gallons au moins, sera rempli pour être expédié, vendu ou livré, chez un vendeur en gros de liqueurs, ledit fût sera timbré avec un timbre spécial pour les esprits importés, suivant les règlements établis ou à établir à cet effet par le commissaire du revenu interne pour les esprits distillés domestiques.

Clause 12—Toute personne qui videra ou soutirera ou fera vider ou soutirer le contenu de tout fût de liqueur importée timbré comme il est prescrit ci-dessus, devra au même moment effacer, oblitérer et détruire le timbre, et toutes les marques qui auront été mises, en conformité avec les règlements concernant les liqueurs importées; et aucune barrique ou autre fût, ci-dessus mentionné, dans lequel des esprits distillés, des vins, ou des liqueurs fermentées auront été importés, ne sera employé pour contenir des esprits distillés domestiques, sous peine de confiscation du fût et du contenu.

Toute barrique ou autre fût d'où le timbre pour liqueur importée ici prescrit n'aura pas été effacé, oblitéré ou détruit au moment où on l'aura vidé, sera confisqué et saisi partout où il sera trouvé par tout officier du revenu interne; et toutes les pénalités de la section 3324 des statuts révisés des Etats-Unis, relatives aux barriques ou fûts vides, d'où les marques ou timbres n'ont pas été effacés et relatives à l'enlèvement des timbres des fûts et à la possession des timbres ainsi enlevés, s'appliqueront aux timbres pour les esprits importés dont il s'agit ici et aux barriques ou autres fûts sur lesquels les dits timbres auront été employés.

Clause 13—Si une personne achète ou vend, avec le timbre de liqueur importée y restant, ou avec les marques qui y auront été placées conformément aux lois et règlements concernant les liqueurs importées, y restant, toute barrique ou autre fût, après qu'il aura déjà servi à contenir des liqueurs importées et qu'il aura été vidé; ou si une personne emploie ou a en sa possession un tel fût avec les imitations des marques, dans le but d'y mettre des esprits domestiques distillés pour vendre, ou si dans ce but, elle fabrique, emploie ou a en sa possession un fût fait en imitation ou ayant pour objet d'imiter les dits fûts importés avec une imitation des dites marques, les dits fûts, avec leur contenu s'il y en a, seront confisqués au profit des Etats-Unis. Et toute personne qui violera une des dispositions de cette section sera passible d'une amende de $200 pour chaque fût ainsi acheté, vendu, fabriqué, employé ou trouvé en sa possession.

DÉPARTS DE BATEAUX A VAPEUR

On trouvera désormais régulièrement, à la quatrième page de l'*Abeille*, et en tête du Bulletin maritime, la liste des bateaux à vapeur partant de la Nlle-Orléans le jour même pour le haut ou le bas du fleuve. Cette liste, qui complètera le tableau de la navigation fluviale que nous publions tous les jours, sera fort utile à ceux de nos lecteurs qui expédient du fret à la campagne ou dans les Etats riverains.

Grande Foire à Thibodaux.—On verra, en se référant à nos colonnes d'annonces, que les habitants de Thibodaux ont organisé, au profit de l'Eglise de cette ville, une grande foire qui sera tenue dans un magnifique bosquet du voisinage samedi, dimanche et lundi,—3, 4 et 5 mai. Il y aura, en outre, dimanche 4, une cérémonie imposante à l'église St-Joseph pour l'inauguration et la bénédiction de huit belles statues qui viennent d'y être placées. Un train spécial partira d'Alger ce jour-là, à 7 heures et demie du matin, pour transporter directement à Thibodaux les visiteurs de la Nlle-Orléans. Le prix de l'excursion, aller et retour, est seulement de $1.75. On trouvera à acheter des billets dans nos bureaux.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 29 Avril, 1879.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
26 avril	$ 995,996 41	$104,482 77
28 avril	1,068,218 53	214,166 51
29 avril	1,175,653 88	133,923 66
Jusqu'ici cette semaine	$3,239,867 82	$567,551 94
Même temps la semaine dernière	3,369,386 67	386,366 17
Total la semaine dernière	6,230,870 97	943,835 38
Total la semaine précédente	8,461,476 43	969,301 45

Le marché monétaire n'a pas subi de variations aujourd'hui.

Nous continuons de coter le papier exceptionnel de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte: A 1 de 8 à 9; seconde classe nominal. Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8; hypothécaire de première classe de 8 à — et de seconde classe nominal.

Le change étranger était coté à 484 à 485 pour le connaissement de navire et A1 clear sterling, à — à 487[1/2] pour les effets de banque [taux des banques au comptoir.—488] et les francs à 5,20¼ pour les effets de commerce.

La seule vente signalée a été de 15,000 livres sterling au connaissement de navire à 485.

Les banques et les banquiers ont continué à tirer des chèques sur New York à ¼ pour cent de prime; les traites de commerce à vue étant toujours cotées à ¼.

Le marché des actions n'a pas montré d'animation.

A l'ouverture du marché, les bons consolidés de l'Etat ont été faibles, et à la clôture plus fermes.

Les bons à prime ont été fermes.

Le tableau ci-après indique le cours des opérations quant aux bons consolidés de l'Etat et les bons à prime à la Bourse:

Bureaux.	Appels	State Consols. offre.	demande.	Premium. offre.	demande.
10 A. M.	1er	49	51	26	26¼
10 "	2nd	50¼	50⅞	26	26¼
12 "	1er	50¼	50⅛	26	26¼
12 "	2nd	50¼	50⅞	26	26¼
2 P. "	1er	50¼	50⅞	26	26¼
2 "	2nd	50¼	50⅞	26	26¼
3¼ "	1er	50¼	50⅞	26	26¼
" "	2d	50¼	51	26	26¼
Clôture d'hier		50¼	50⅞	25	26¼
Même temps l'année dernière		76¼	76¾	34¾	34¾

Voici les cotes des valeurs suivantes :

	Offert.	Demandé.
Bons consolidés de la ville	31¼	
Bons à Primes tirés	121	125
Privilèges sur bons à prime	[illegible]	[illegible]
Mandats d'Etat	96	98
Certificats de la Banque du Sud	20	30
Certificats de la banque Mechanics & Traders	40	36
Certificats de New Orleans Savings Institution [ordi]	35	40¼
[privilég]	87	90

Ventes à la Bourse de la Nouvelle-Orléans.

Bureau à 10 A. M.

12,000	Consolidés de l'Etat	50¼
10,000	do	50¼
25,000	do	50⅞
5,000	do [S 4]	50¼
20,000	do [S 30]	50¼
5,000	do [S 30]	50¼

Bureau à 12 M.

25 actions de la compagnie des waterworks.........29 75

20 actions de la compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans.........$46 25

20,000	Consolidés de l'Etat	50⅞
20,000	do	50⅞
5,000	do	50¼
10,000	do [S 30]	50

Bureau à 2 P. M.

15,000	Consolidés de l'Etat	51
5,000	do	50⅞
20,000	do	50⅞
2,000	do	50¼
10,000	do	50¼

Bureau à 3¼ P. M.

15,000 Bons à Prime..[S to Drg]........26¼

Aucune vente importante n'a été annoncée en dehors de la Bourse.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 29 avril 1879.

COTON—Les ventes aujourd'hui se sont élevées à 6450 balles à des prix irréguliers, mais sans changement pour une certaine partie et le reste à une légère amélioration de 1[1/16] à ⅛ exigeant un changement partiel de ⅛ dans les bas cotes et les cotes douteux.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inferior	8⅞ @ 9¼	
Low ordinary	10 @ 10¼	10
Ordinary	10¼ @ 10¾	
Strict ordinary	10½ @ 10¾	
Good ordinary	10¾ @ 10⅞	10¾
Strict good ordinary	10¾ @ 10⅞	
Low middling	10⅞ @ 11	11
Strict low middling	11 @ 11⅛	
Middling	11⅛ @ 11¼	11⅛
Strict middling	11¼ @ 11⅜	
Good middling	11⅜ @ 11½	11⅜
Middling fair	11⅝ @ 12⅛	11¾

Aujourd'hui, à midi, le middling était coté: à Galveston à 11; à Mobile à 11; à Savannah à 11¼; à Charleston à 11¼; à Wilmington à 11; à Norfolk à 11¼; à Baltimore à 11¾; à New York à 11⅞; à Boston à 11¾; à Memphis à 11¼; à Augusta à 11¼; à Philadelphie à 11⅞; à Cincinnati à 11⅝ et à St-Louis 11¼.

L'Exchange rapporte: Ventes 6600 balles. Le marché est ferme.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles
Stock en main le 1er septembre 1878		4,086
Arrivé depuis le dernier état	692	
Précédemment	1,380,800	1,381,492
Total		1,385,578
Exporté aujourd'hui	4,008	
Exporté précéd	1,274,457	1,278,465
Stock en main etc		107,113
Stock (même temps l'année dernière		148,281

Les exportations d'aujourd'hui étaient pour New York.

Reçu depuis hier soir 529 balles contre 1797 mardi dernier et 976 l'année dernière.

TABAC—Les ventes d'aujourd'hui embrassent 34 boucauts [1, 1, 2, 40 et 10].

Nous continuons à coter comme suit:

Low lugs 3½@3, Medium 3¼@3½, Good et Fine 3¾@4¼, Low leaf 4½@5, Medium 5½@6½, Good et Fine 7@8. Selections 9@10.

—ETAT DU MARCHE AU TABAC—

		Boucauts
Stock en main le 1er septembre 1878		6,666
Arrivé depuis 2 jours	16	
Arrivé précédemment	1,089	1,105
		7,772
Expédié depuis trois jours	rien	
Expédié précédemment	5,005	
Boucauts, pour la vente au détail	1,380	6,385
Stock en main et à bord de navires non expédiés		1,386

SUCRE—Reçu ce matin 345 boucauts. Exporté 23 boucauts et 134 barils. Le marché est calme et les prix sont plus faciles et sans changement dans les cotes. Vendu 100 boucauts.

Nous cotons :	la livre
Inferior	4 @4¼
Common	5 @5¼
Good Common	5½@
Fair	5¾@
Fully fair	5⅞@
Prime	5⅞@
Strictly prime	5⅞@
Seconds	5¼@6¼
Jaune clarifié	6¾@7¼
Off Whites	7½@7¼
Choice white	7⅞@7¾

MELASSE—Reçu ce matin 7 barils. La demande est bonne et les prix sont fermes.

Nous cotons :	le gallon
Inferior	22@23
Fermenting	28@30
Common	27@
Fair	30@
Prime	35@
Choix	38@

FARINE—Il n'en est pas arrivé ce matin. Le marché est calme et la demande n'est que pour des petits lots.

Vendu 892 barils dont 40 à $4.26, 25 à $4.50, 25 à $4.60, 50 à $5, 25 à $5.25, 32, 100 et 100 à $5.60, 200 à $5.62½, 50, 25, 75 et 100 à $5.75, et 45 à des conditions particulières.

Nous cotons :	le baril
Commune	$3.75 @
Superfine	3.00 @
Simple extra	3.50 @
Double extra	3.75 @4
Low treble extra	4.50 @
Good treble extra	4.50 @4.75
Choix treble extra	4.77½@
Choix extra	5.00 @5.50
Fancy	5.60 @5.85

VIANDES SALEES SECHES—Nous cotons les épaules loose à 3½c. la livre, packed à 3¾, clear rib sides à 5¼, clear sides à 5c. Au détail il faut payer ¼c. de plus.

BŒUF—Le stock est bon et le marché est calme. Nous cotons: Texas à $9 00; Western à $10 75 @ $12 00 le baril, et $6 75 le demi-baril, Fulton Market à $6 @ $6 25 le demi-baril.

JAMBONS Le stock est abondant et très calmes et les prix sont faciles. Le choix sugar-cured [canvassed] small size se vend à 9½@9¾c. medium average à 8½@8¾, large size à 7¼@8. Au détail il faut payer ¼c de plus.

GRAISSE—Nous cotons en tierçons à 6⅞@7c la livre, en barillets à 7@7¼, en baquets à 7½@7¾. Au détail il faut payer ¼c de plus.

BACON—Le bacon est en bonne demande et nous cotons pour la consommation locale épaules à 4¼c la livre, clear rib sides à 5¼@5½, clear sides à 5¾. Au détail il faut payer ¼c de plus.

BREAKFAST BACON—Le stock est assez abondant et le marché est calme. Nous cotons canvassed et uncanvassed à 7c la livre.

PORC—Le porc se vend pour la consommation immédiate le vieux à $9,25 @ $9.37½, le nouveau à $10,50 à $10 75. Au détail le vieux à $9.75, le nouveau à $11.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'Ouest $1,05 @ $1 10 Bourbon $1.65 à $2.50 le gallon.

MAIS—Le stock du jaune et mêlé est bon, mais le blanc est rare et se maintient à 48@50c le boisseau. La demande est modérée. Vendu 1700 sacs dont 700 et 1000 jaune à 47c le boisseau. Nous cotons le mêlé à 46c.

MAIS EN GRENIER—[illegible] boisseaux. Nous cotons [illegible] en grains sur la levée le No 2 à 40½c. [illegible]

BLE—Nous cotons [illegible] saisons sur la levée à $1.12 @ $1.13 le [illegible]

COW PEAS—Le marché [illegible] faible et les prix fermes avec une [illegible] demande. Nous cotons: Whippoorwill à $1.10 [illegible] le boisseau, low mêlé à $1.20, good mêlé à $1.25, high clay mêlé à $1.30, clay à $1.50.

AVOINE—L'approvisionnement est abondant et les prix sont les mêmes que ceux d'hier. Vendu 800 sacs dont 300 Galena à 34½c le boisseau et 500 St Louis à 35.

SON—L'approvisionnement est suffisant mais négligé. Vendu 350 sacs à 70c les 100 livres.

FOIN—Le stock est faible et la demande du détail est limitée. Vendu 170 balles dont 70 prime à $16.50, et 100 choix à $18 le tonneau.

LAINE—Le marché est calme. Nous cotons: Burry à 8@9c. la livre, la Louisiane clear 17@19c le clear Lake à 19@20c. la livre.

MOUSSE.—L'approvisionnement est insuffisant et la demande est active. Nous cotons la mêlé à 2@2½c la livre; la grise mêlée à 3@3½, la noire à 3¾ à 4.

VOLAILLES—Nous cotons: les grosses volailles de l'Ouest à $4.50 la douzaine, les poulets à $3.00@3.50, les canards $3. @ $3.50, les oies $4@$5, les dindes $18@$20.

ŒUFS—Nous cotons les œufs de l'Ouest et de la Louisiane à 11@12½c la douzaine.

POMMES DE TERRE.— Nous cotons: les pommes de terre de l'Ouest Peach Blows à $2 25 @ $2.50, les pommes de terre de la Louisiane à $3.75@$4, les oignons de la Louisiane à $3 le baril, les pommes $3.50@$4,50, les choux $6 @ $8 les 100 têtes.

BEURRE—Nous cotons New York Creamery, fine firkins, 20@22c. Fancy Western Creamery 26@27. Prime Creamery 24@25. New York Dairy firkins fine 18@19, do Fair 16@17. Choix Western à 15. Western Dairy tubs fine 17 @18. Western de repacked good 12@14c. Western milled 7@9. Western inferior 5c. Western roll, strictly choix jaune en baquets, dry packed 16@17c. de packed frinês 12 à 14c par livre.

OLEOMARGARINE—Le choix est rare. Nous cotons: le Philadelphia et New York à 11@13. Choix Western à 14c la livre.

CAFE—Le stock en premières mains est rare. La demande est bonne et le stock en mains des marchands est de 15,000 sacs.

Nous cotons pour les cargaisons :	la livre
Ordinaire [or]	11 @11¼
Fair	12¼@13¼
Good	14¼@14¾
Prime	14¾@15
Pour le détail:	
Ordinaire [or]	11¼@11¾
Fair	14 @14¼
Good	15 @15¼
Prime	15¼@16

Nous sommes redevables à MM. Small & Cie., pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 26 avril et de New York en date du 28 avril 1879. Achats 65,000 sacs, pour l'Europe 33,000, pour les Etats-Unis 45,000, stock 86,000, prix 5,600, change 20⅛d, moyenne de la recette quotidienne 9,250 sacs.

RIZ—Reçu ce matin 31 barils.

Nous cotons :	la livre
Clean No. 2	3¾@4
Common	5½@
Ordinary	5½@5¾
Fair	5¾@5⅞
Good	6 @6¼
Prime	6¼@6¾
Choice	6¾@

SEL—Nous cotons: Pour les cargaisons, le fin à 70 à 72½c., coarse 90 à 95, fine $1.40 à $1.45 le sac. Livré au débarcadère de bateau ou dépôt de chemin de fer, il faut ajouter le charroi. Turks Islands 85@90 le sac, en poches 1¼@7 selon grosseur.

PEAUX—Nous cotons: Peaux vertes de la Louisiane à 6½@6¾c la livre, dry salted 9½@9¾, dry flint à 11.

Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides au-dessus de 85 livres 6¼c., de 70 à 84 livres, à 6¼@7c., au-dessous de 70 livres 5@5½c., peaux de vaches comme elles viennent 5½c., kips 25 à 30 livres 6¼c., 20 à 24 livres 7c., peaux de veaux 50@75c. chaque; cire d'abeilles, jaune, prime, 20@21c. la livre, cornes 6c. pièce, suif 5½@6.

DOUVES EN CHENE—Extra pipe 60 pouces $165@$175; extra pipe 56 pouces $130@$140; light pipe 56 à 60 pouces $100@$110; extra boucauts 48 pouces $120@$130; extra claret $90@$105. Les douves No 1, en chalands, $115 @$120, pour les inférieures les prix varient suivant leur qualité.

CHARBON.—La demande est modérée. Nous cotons le Pittsburg en gros à 28@30c le baril. Au détail à 30c. le baril. Aux bateaux à 45c. la boîte et 25 le boucaut. Aux steamships $4 le tonneau de 2000 livres.

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs de choix, [illegible]	ou nourris au Texas, du [illegible] prime		4@4¼c
do	do	1re qualité	—@3¼c
do	do	2e do	—@—
do	do	3e do	—@—
Bœufs du Texas, choix, par tête			$—@—
do	1re qualité		$20@$25
do	2e do		$16@$18
do	3e do		$10@$12
Cochons, 1re qualité, par la livre			4@4¼c
do	2e do		3@3¼c
do	3e do		—@—
Moutons, 1re qual., par tête			$3 00@$3 50
do	2e do		$2 00@$2 50
do	3e do		$— @—
Vaches laitières, 1re qualité par tête			$ 65 00@$75 00
Vaches laitières, 2me qualité, par tête			$40 00@$50 00
Vaches de 7 ans avec veaux			$ @
Veaux, 1re qualité [illegible]			$ 3 00@$ 3 00
do	2e		$ 5 00@$ 7 00
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête			$10 00@$11 00
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête			$ 8 00@$ 9 00

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 30 AVRIL 1879.

Bas du Fleuve....KITTIE NYE, à 11 A. M.
Haut du Fleuve....EVA, à 11 A. M.
Opelousas....YAZOO, à 5 P. M.
Bayou Sara....JOHN W. CANNON, à 5 P. M.
Shreveport....DANUBE, à 5 P. M.
Ouachita City....JOHN H. HANNA à 5 P. M.
Davis Bend....LUCY K GASTRELL à 5 P. M.
St. Louis....W. P. HALLIDAY, à 5 P. M.
Cincinnati....PARIS C. BROWN, à 5 P. M.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 29 AVRIL 1879.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship New Orleans, Halsey New York
Steamship Morgan City, Reed, New York
Goelette Mercedes, Bunce, Campeche

ARRIVES.

Steamship J C Harris, Benson, Morgan City
Barque (ang) Gaspar, Thompson, Buenos Ayres

BATEAUX A VAPEUR.

Eva, De Bouchel, de l'Habitation Helvetia
Joe Webre, Hotard, Bayou des Allemands
Kittie Nye, Sharp, du bas du fleuve
John W Cannon, Liband, du Bayou Sara
Assumption, Chariot, de l'habitation Rienzi
John H Hannah, Blanks, de Ouachita City

EXPORTATIONS.

NEW YORK—par steamship New Orleans—1070 balles coton, 200 barils riz, 12 balles peaux, 1600 peaux sèches, 454 paquets peaux, 100 caisses chevrettes, 50 sacs laine, 6600 merrains.

NEW YORK—par steamship Morgan City—2938 balles coton, 1385 caisses boeuf, 324 balles peaux, 77 balles stock papier, 64 boucauts sucre, 110 boucauts ou, 3972 peaux sèches 304 sacs laine, 101 de fustic et acajou, 200 barils stock savon, 425 celle peaux W S, 130 balles, mousse, 397 colis de divers.

CAMPECHE—par goélette Mercedes — 600 sacs maïs, 10 barils pommes de terre, 10 barils oignons, 20 barils bière, 50 tierçons bière, 60 caisses eau de vie, 283 pièces bois, 203 colis de divers.

Arrivages de Produits.

HABITATION HELVETIA—par steamer Eva—35 boucauts sucre, 19 barils mélasse

BAYOU DES ALLEMANDS—par steamer Joe Webre—divers à ordre

BAS DU FLEUVE—par steamer Kittie Nye—3 boucauts sucre, 26 barils sucre, 43 barils riz

BAYOU SARA—par steamer Jno W Cannon—46 balles coton, 82 boucauts sucre

HABITATION RIENZI—par steamer Assumption—39 boucauts sucre, 152 sacs graines coton, 3 barils mélasse

OUACHITA—par steamer John H Hanna—364 balles coton, 657 sacs graines coton, 11,996 merrains

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAILROAD & STEAMSHIP COMPANY — 9 balles coton, 224 boucauts sucre, 4 barils mélasse, 4 barils sucre

NEW ORLEANS & MOBILE RAILROAD—163 balles coton

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R.R.—71 balles coton

—Par le Telegraphe—

New York, 29 avril 1879.

A A. Moulton, agent.

Le Steamship Hudson, capitaine Gager, est arrivé ce matin à 9 heures.

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship Knickerbocker, Kemble, parti 26 avril
Steamship Lone Star, Clapp, parti 26 avril
Goelette Wm. H Stedman, Chamberlain, expédié 8 avril

BATH, (ME).

Navire Scotia, Stinson, en charg't 6 avril

PERTH AMBOY

Goelette Anna E Kranz, Purvis, en chargem't 23 mars

LIVERPOOL.

Steamship Cordova, Jackson, parti 4 avril
Steamship St. Louis, Reid, parti 2 avril

ROTTERDAM

Goelette Jan Sieler, Hawkins, parti 14 mars

LUBECK

Barque Pind, Terrebechia, expédié 8 fév

HAVRE.

Barque Angel, Johnson, parti 25 mars
Barque Velox, Olsen, parti 14 avril
Navire Northampton, Murphy, parti 23 mars
Barque D Lenate, Farina, partie 7 mars

CHERBOURG.

Barque Stadt Frankfurt an der Oder, Kehrer, partie 28 mars

BORDEAUX.

Barque Comtesse Duchatel, Dupont, partie 1er avril

MARSEILLE.

Barque Elliott Ritchie, Hutchinson, partie 10 avril
Barque Michele Galatola, Ferrara, en chargem't 8 mars
Barque Virginie-de-Guardia, Scotto, partie 5 fév

TRIESTE.

Barque Fornara, Gladulich, partie 11 déc

BARCELONE

Barque Juan, Riera, parti 24 fév

ALMERIA

Navire Frigia, Jonesa, parti 2 mars
Navire Lonely, Marcenaro, parti 2 mars

PALERME

Brick Chiapa Samilla, Luna, parti 19 fév

GIBRALTAR

Brick Sandli, Slade, expédié 18 mars

RIO DE JANEIRO

Barque Mossbill, Brown, en charg't 9 mars

Fabrique Andrieu—Cette fabrique de chaussures, établie rue Dryades 159, est une des meilleures de la Nlle-Orléans. Elle n'emploie que d'excellents matériaux et des ouvriers de premier ordre. Les chaussures de toutes qualités qui en sortent pour dames, chevaliers, jeunes garçons et enfants, sont fort estimées et sont cousues ou à vis de manière à répondre à tous les goûts. Mais ce qui prouve que tous les articles que produit la fabrique Andrieu méritent l'attention du public est le nombre d'ouvriers qui sont constamment employés dans ses ateliers. Ce nombre est considérable.